



# CSAM du 03/12/2024

## Intervention CFDT

### sur point RSU 2023

La CFDT souhaite tout d'abord remercier les équipes qui s'attellent à cette lourde tâche de collecte puis d'analyse des données du Rapport Social Unique (RSU).

Mais, et l'observation lors de la présentation des RSU antérieurs a déjà été faite, 1 heure en CSA ministériel pour traiter ce sujet, c'est trop ou pas assez.

Trop s'il ne s'agit que de cocher la case "passage en CSAM" pour répondre à l'obligation légale.

Pas assez si l'on veut réellement utiliser ce document comme instrument de pilotage managérial au pôle ministériel.

Pour l'heure, la CFDT se félicite de l'augmentation du nombre d'indicateurs mis en œuvre avec néanmoins une interrogation sur les indicateurs sur la formation et l'organisation et le temps de travail, et remercie l'équipe en charge de la récolte, du traitement et de la mise en forme des éléments constituant ce RSU.

La CFDT regrette donc que cette considérable masse de travail ne fasse pas l'objet de discussions approfondies dans le cadre du dialogue social ministériel.

La CFDT considère en effet qu'il est essentiel que ces données fassent l'objet d'une analyse partagée qui ne saura être présentée à l'état brut sans que l'administration nous présente, de manière plus approfondie que cela n'a pu être fait sous contrainte de temps, ses pistes d'amélioration sur les chiffres soulignant des problématiques méritant des réponses circonstanciées. Il serait dommage de nous en tenir à des remarques plus ou moins contestables ou sujettes à discussions qui n'auraient jamais lieu.

Au final, la CFDT demande un groupe de travail au cours duquel les organisations syndicales représentatives du CSAM pourraient, d'une part, prendre connaissance des lignes d'actions correctives proposées par la DRH et, d'autre part, exposer leurs propres analyses et pistes de solutions.